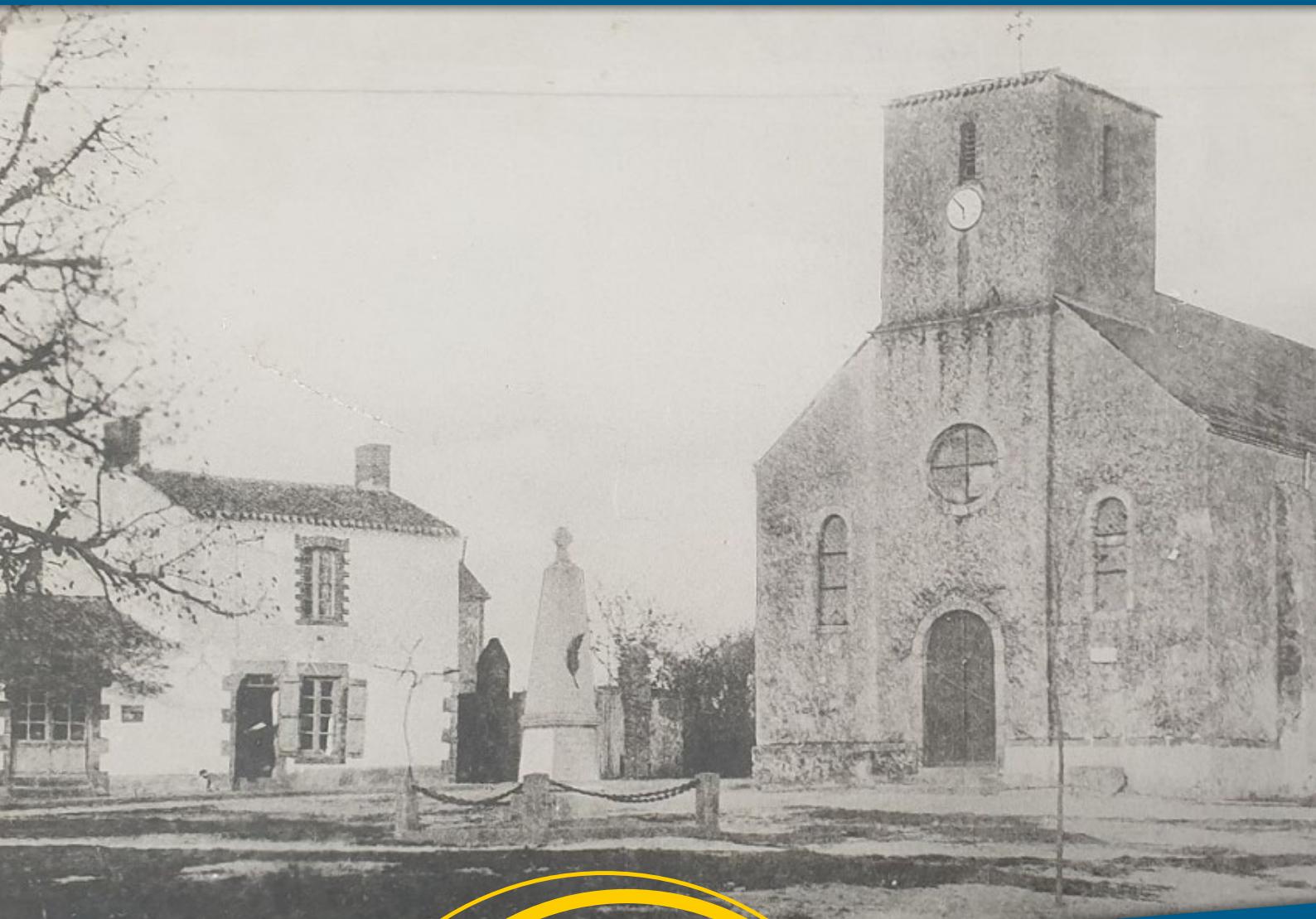


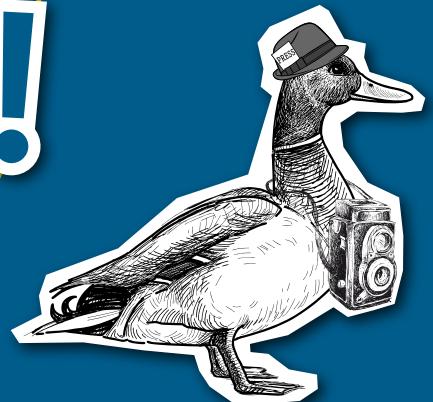


# Saint Avaugourd des Landes

## BULLETIN MUNICIPAL - ÉTÉ 2020



# Le Canard Local!



**Mes chères concitoyennes, chers concitoyens, c'est dans une période particulièrement troublée que je m'adresse à vous. La crise sanitaire est toujours là, présente, prenante, stressante. Même si à ce jour les nouvelles semblent meilleures, il nous faudra rester vigilants. Nous avons subi cette crise, nos écoles fermées !!! le confinement, les masques, etc.**

Souhaitons que tout cela soit en phase finale et que nous retrouvions la joie de vivre, les rencontres amicales, les fêtes. Pour ma part, je veux remercier nos agents qui ont fait leur devoir, et ce n'était pas aussi simple que ça. Je veux remercier les bénévoles qui ont fabriqué des masques pour les offrir à la population, mais aussi ces bénévoles qui se sont chargés de mettre en place la livraison de légumes (nous y reviendrons dans ce bulletin).

**Bref, la preuve, s'il en fallait une, que l'entraide et la solidarité peuvent encore exister.**

Ce début d'année et cet été seront marqués par le manque de festivité. Nos associations ne feront pas le « plein » et c'est bien dommage. Souhaitons que dès la rentrée, nous puissions repartir de plus belle.

Voilà, maintenant un mot sur les élections municipales. Le 15 mars, la liste que je vous ai proposée a été élue. Je ne reviendrai pas sur les

conditions si particulières qui ont fait qu'une partie de notre population n'a pas pu se déplacer aux urnes. Pour ma part, je tiens à vous dire combien je suis heureux de continuer à servir notre commune. Cette nouvelle équipe a commencé son travail avec enthousiasme et sérieux. Je tiens à les remercier pour leur engagement au service de tous. Le travail qui nous attend tout au long de ce mandat va être chargé. Les projets initiés pour certains, sous le précédent mandat, vont nous occuper pour de longs mois. Il faudra être actif, vigilant et responsable.

Mais ce sera, j'en suis sûr, avec grand plaisir que cette nouvelle équipe va travailler pour le bien de tous. Ce mandat va être placé sous des hospices différents. J'ai fait le choix de proposer 3 adjoints et 2 délégations afin d'organiser le travail différemment. Vous le savez j'étais engagé déjà à la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral. Le 8 juillet, lors du conseil, j'ai été élu 2<sup>ème</sup> vice-président en charge de la commission Territoires...

C'est un gros travail qui m'attend, alors je vais devoir compter sur mon équipe d'adjoints et sur tout le conseil municipal pour m'épauler, afin que notre commune continue à prospérer. Bien sûr, je veux aussi remercier les élus sortants pour le travail accompli. Donner de son temps pour les autres, un engagement pas si simple. D'ailleurs vous avez pu remarquer le nombre de communes où il n'y avait qu'une seule liste à se présenter aux urnes.

Des projets importants vont voir le jour ; il sera question de culture, de sécurité routière et à ce propos, encore un accident sérieux à l'entrée de notre bourg, route d'avrillé. La rue Léone Magaud va être transformée afin de créer un fort ralentissement. Ce dossier aurait dû voir le jour dès le mois de septembre et il faudra compter avec quelques mois de retard.

**La sécurité a un coût, mais elle n'a pas de prix s'il s'agit de préserver des vies.**

Le projet culturel quant à lui est lancé ; il faut maintenant se mettre en quête de subventions. C'est un dossier qui va s'étaler sur 2 à 3 ans. Notre cœur de bourg va se transformer et chacun pourra alors profiter de ces lieux de convivialité. des dégradations et des tapages nocturnes ; on peut admettre que « jeunesse se passe » mais certaines limites ne devront pas être franchies.

Vous trouverez bien d'autres informations à l'intérieur de ce bulletin municipal. Je remercie toute l'équipe de commission communication qui a réalisé ce document.

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes vacances d'été et une bonne rentrée de septembre.

Le Maire,  
Eric ADRIAN

La rentrée scolaire 2020/2021 s'annonce bonne : alors qu'ailleurs il n'est question que de fermeture de classes, nous avons appris l'ouverture d'une 4<sup>ème</sup> classe à l'école publique. Cela va nous obliger à certains travaux en urgence ; mais c'est une belle récompense pour notre politique familiale menée depuis des années. L'installation de jeunes couples fait la part belle aux écoles et tant mieux.

Un dernier mot pour m'adresser à ces quelques jeunes qui occasionnent



## Distribution de masques

Le nouveau Conseil Municipal a distribué, les 9 et 10 Mai, à la population une enveloppe contenant pour chaque habitant de plus de 11 ans :

**• 1 masque lavable et réutilisable offert par le Département,**

**• 1 masque jetable et 1 masque lavable et réutilisable offert par votre Commune.**

Le coût de cette distribution est de 6543,11€ pour la commune. Nous pouvons prétendre à une subvention de l'Etat à hauteur de 2002,18 €.



## Votre Commune s'occupe de vous !

En parallèle, nous tenons à remercier deux familles NIESULKOWSKY et LEMORE qui ont fabriqué de nombreux masques gracieusement.



## St Avaugourd : Champion de l'entraide

Un grand MERCI à nos concitoyens, à nos employés communaux, à tous ceux qui ont donné un peu de leur temps pour apporter des courses à leurs voisins, garder les enfants, les petits-enfants de leur entourage ou toute manifestation permettant de rompre l'isolement.

Mention particulière à Pauline BONNAUDET, Sophie BERTIN et Jennifer MARIN qui ont créé et géré le groupe ENTRAIDE ST AVAUGOURD sur Facebook. Il réunit aujourd'hui 142 membres. Elles ont créé un lien permettant d'échanger, de proposer des services. Merci également pour

les livraisons de légumes avec le panier tranchais, elles sont pour le moment interrompues, mais une autre solution est en cours d'étude.

## Installation de M<sup>me</sup> Gladys HERBERT, infirmière

Depuis le 1<sup>er</sup> Juin, M<sup>me</sup> HERBERT partage le cabinet médical de notre ostéopathe. Nous lui souhaitons une bonne installation.

### Vous pouvez la contacter à son cabinet :

5, rue des Frênes  
ST AVAUGOURD DES LANDES  
07 49 01 34 02



## Cérémonie du 8 Mai



Ce fut une bien triste cérémonie de commémoration en ce 8 Mai. M. le Maire a déposé deux gerbes de fleurs au Monument aux Morts. Il a prononcé le message du Président de la République et a observé une minute de silence. Il était accompagné du président des CATM-AFN et d'un porte-drapeau. Bien-sûr, toutes les mesures sanitaires ont été respectées. Vous êtes venus de plus en plus nombreux depuis le début du dernier mandat à ces cérémonies commémoratives et notamment les enfants avec la création du passeport du civisme. Rendez-vous donc le 11 Novembre pour le prochain hommage.



## Réouverture des déchèteries

Depuis le 15 Juin, les 5 déchèteries de JARD SUR MER, LE BERNARD, SAINT VINCENT SUR GRAON, LE GIVRE, et TALMONT ST HILAIRE sont ouvertes.

L'accès est limité à 1 passage par semaine et par foyer sur présentation du PASS Vendée Grand Littoral. Le nombre de véhicules sur site est également limité, nous vous demandons donc d'éviter de créer des files d'attente et de différer votre venue si la file d'attente est trop longue.

Pour toute question concernant les déchets ménagers, merci de contacter la Communauté de Communes directement.



### Contact service déchets :

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30  
Tél. : 02 51 207 207  
dechets@vendeegrandlittoral.fr

## Réouverture de la Mairie au Public, ainsi que de la Communauté des Communes

L'accueil de la Mairie et de la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral est de nouveau ouvert au Public dans le respect des conditions sanitaires.

Il vous est donc demandé dans la mesure du possible de privilégier les contacts par téléphone et par mail.

## Réouverture de la Cave du Rêve

Notre cave ouvre à ses horaires habituels :

du mardi au samedi de 11 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h.



## Mise en place du Nouveau Conseil Municipal

Le nouveau Conseil Municipal a pu s'installer le 26 Mai 2020 en raison des mesures sanitaires que vous connaissez.



La liste présentée par M. ADRIAN Éric, maire sortant, a été élue avec 72.68 % des bulletins exprimés.

Le Conseil Municipal s'est ouvert le mardi 26 Mai 2020 sous la présidence de M. MALIDAN Liguy le conseiller le plus âgé.



M. ADRIAN Éric a été élu Maire et M<sup>me</sup> VRIGNON Anne-Marie, M. ROBERT Thierry et M<sup>me</sup> BERNARD Annabelle, adjoints au Maire.



M<sup>me</sup> THEVENIN Françoise et M. HERBERT Jean-François ont été élus délégués.

Les commissions ont été constituées et les élus vont pouvoir se mettre au travail sur les nombreux projets en cours.

L'élection s'est déroulée sans public dans le respect des distances et des gestes barrières. Vous étiez nombreux à vous être déplacés lors des précédentes élections du Conseil et sachez que votre soutien, votre présence nous ont manqué.

COMMISSIONS	MEMBRES
CONSEIL COMMUNAUTAIRE	M. ADRIAN Éric et M <sup>me</sup> THEVENIN Françoise
FINANCES	M <sup>me</sup> VRIGNON Anne-Marie, M <sup>me</sup> BERNARD Annabelle, M <sup>me</sup> FERRE Jacqueline, M. ROBERT Thierry, M <sup>me</sup> FOURNIER Emmanuelle
VOIRIE	M. ROBERT Thierry, M. HERBERT Jean-François, M. MALIDAN Liguy, M. MOUSSION Jérôme, M. MASSON Gaël, M. ROCHEREAU Alain
CULTURE ET COMMUNICATION	M <sup>me</sup> BERNARD Annabelle, M <sup>me</sup> THEVENIN Françoise, M <sup>me</sup> FERRE Jacqueline, M <sup>me</sup> BROSSARD Emilie, M <sup>me</sup> BONNAMY Claudie, M. ROCHEREAU Alain
BATIMENTS ET ESPACES VERTS	M. ROCHEREAU Alain, M. MASSON Gaël, M. CHAUVET Luc, M. MALIDAN Liguy, M. MOUSSION Jérôme, M. HERBERT Jean-François
CIVISME	M <sup>me</sup> BROSSARD Emilie, M <sup>me</sup> VRIGNON Anne-Marie, M <sup>me</sup> BONNAMY Claudie, M. ROCHEREAU Alain, M. MASSON Gaël, M. CHAUVET Luc, M. HERBERT Jean-François
RH ET AFFAIRES SCOLAIRES	M <sup>me</sup> THEVENIN Françoise, M <sup>me</sup> FOURNIER Emmanuelle, M <sup>me</sup> FERRE Jacqueline

## Installation du CCAS

Suite à l'élection du Conseil Municipal, les membres du CCAS ont également été nommés.

**Le Centre Communal d'Actions Sociales** œuvre pour l'application de la politique sociale sur le Territoire de la commune. Il dispose d'un conseil d'administration composé à parts égales de membres du Conseil Municipal et d'habitants de la commune. Il est autonome en termes de gestion grâce à des revenus locatifs. Le CCAS aide nos habitants en difficultés, mais pas seulement : installation de l'ostéopathe, de la MAM, aide aux voyages scolaires, aux frais de centre aéré...

**Membres du Conseil Municipal :**

- M<sup>me</sup> FERRE Jacqueline
- M<sup>me</sup> BROSSARD Emilie
- M<sup>me</sup> FOURNIER Emmanuelle
- M<sup>me</sup> BONNAMY Claudie
- M. MALIDAN Liguy
- M. MOUSSION Jérôme

**Membres hors conseil :**

- M<sup>me</sup> BERNARD Janine
- M<sup>me</sup> GAUDUCHEAU Mariannick
- M<sup>me</sup> RENELEAU Line
- M. BOUTIN Georges
- M. RAINAND Edmond
- M. BILLET Bernard

Sous la présidence de M. ADRIAN Éric



## Finalisation de l'Ilot vert et installation des sanisettes



Le projet entamé lors du mandat précédent a été finalisé. Ce poumon vert au cœur de notre Bourg a tout de suite séduit l'ensemble des habitants et, pour preuve, il y a toujours du monde.

Des jeux pour les enfants de tout âge, des bosses, un terrain de pétanque, des tables, il y en a pour tous les goûts. Un prêt de 150 000 € a été réalisé pour cet aménagement à proximité des deux écoles.



Communes du Moutierrois 2015-2018. Cette enveloppe de 45 000 € nous a permis d'installer deux sanisettes, la seconde est située sur la Place François FAVREAU.



Nous avons dans le même temps profité d'une subvention de 50 % dans le cadre des fonds de concours de la Communauté de

# RÉALISATIONS DU MANDAT PRÉCÉDENT

## Réaménagement de la salle communale et travaux de rénovation

Les peintures intérieures et extérieures ont été refaites, un espace BAR et des placards ont été créés, ainsi qu'un vestiaire.



Nous avons investi dans une scène mobile suite à l'obligation de détruire l'ancienne scène pour raison de sécurité.

Un espace de stockage pour les tables et les chaises a aussi été aménagé dans l'ancienne cuisine.

Le Conseil a pris la décision de la réserver aux habitants de notre commune.



## Création de la Maison des Associations

Notre salle polyvalente est très demandée, il nous manquait un espace plus petit convenant aux réunions de famille, aux réunions d'associations...



Dans le même temps, la mairie a récupéré le logement situé à côté de l'école et l'idée est née. Notre commune est riche d'un tissu associatif fort, la salle prendra donc naturellement le nom de Maison des Associations.

## Effacement des réseaux route d'Avrillé



C'est le chantier de voirie le plus important du mandat, avec l'effacement des réseaux, la réalisation des chicanes, l'accès piétonnier pour rejoindre le centre bourg et le tapis de la route qui a été entièrement refait.

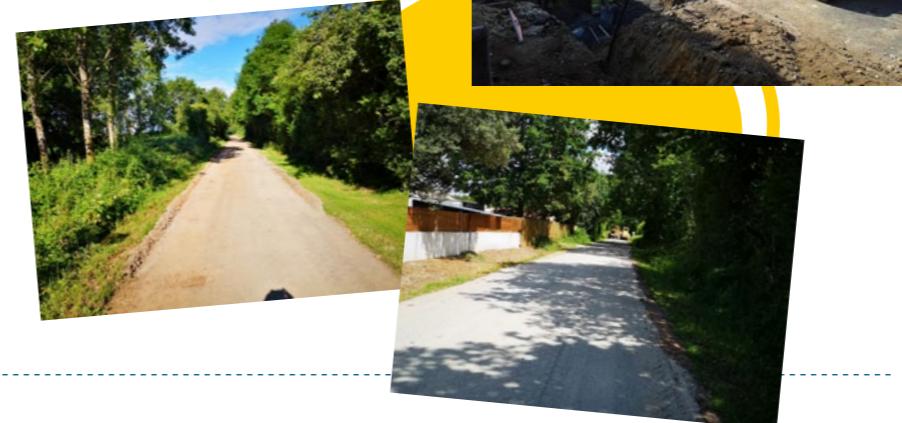


# RÉALISATIONS DU MANDAT PRÉCÉDENT

## Entretien continu des chemins et des routes

Les trottoirs rue Léone Magaud, René Fagot et Evariste Febvre ont été refaits, ainsi que des travaux de canalisations, l'extension de l'assainissement à la Cormerie, le chemin du Pin...

Une partie du budget est consacrée chaque année à l'entretien de notre voirie.



## Gestion de la réforme territoriale avec la fusion des deux Communautés de Communes du Moutierrois et du Talmondais le 1<sup>er</sup> Janvier 2018

C'est le dossier le plus complexe du mandat : gérer cette fusion à grande échelle pour continuer à travailler pour nos concitoyens, mais surtout faire en sorte que toutes les communes aient leur mot à dire et puissent apporter leur contribution. La mission de la Communauté des Communes est d'associer les communes au sein d'un espace de solidarité en vue d'élaborer un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.



Mission réussie : c'est un travail colossal qui a été commencé avec de belles réalisations et le transfert de plusieurs compétences comme le tourisme, l'assainissement, les zones d'activité...

Un nouveau pas vient d'être franchi dans cette consolidation avec le début du chantier pour la construction d'un siège

communautaire à la hauteur des besoins humains nécessaires à son bon fonctionnement. Il se situera dans le centre de Talmont St Hilaire.

Votre Maire a participé en qualité de vice-président en charge de la Commission Territoire.

## Nettoyage du cimetière, création du jardin du souvenir et d'un nouveau columbarium

En 2017, le cimetière a été nettoyé puis recouvert de gravier.

En 2018, les tombes ont été répertoriées et nous avons lancé sur 3 ans les procédures d'abandon sur 90 tombes pour récupérer certains emplacements. Cette procédure nous permettra de ne pas agrandir le cimetière.



En 2019, nous avons lancé une consultation pour la création d'un jardin du souvenir, de cavurnes, d'un nouveau columbarium. Les travaux ont été réalisés fin 2019.





## Achat de matériel communal



Nous avons investi dans un nouveau tracteur équipé d'une cabine, un broyeur, une remorque... Un préau a été construit pour abriter le matériel.



## Mise en service de l'application Intramuros

Pour nous permettre de communiquer avec vous, nous avons choisi l'application IntraMuros.

Cette application permet de transmettre des informations comme des avis de tempête, des travaux sur les lignes ORANGE....

**St Avaugourd des Landes**  
est désormais SUR  
**IntraMuros**

DISPONIBLE SUR Google Play DISPONIBLE SUR App Store

Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise désormais l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre ville et des alentours !

## Relance du Comité des Fêtes

C'était l'une des priorités de Monsieur le Maire pendant ce premier mandat : redonner vie au Comité des Fêtes. Mission réussie et un immense « Merci » à tous les bénévoles qui donnent sans compter de leur temps et s'investissent à 200% pour nos habitants.



La création de la section sportive avec de nombreuses activités proposées, swing, golf, pétanque, marche nordique, connaît un franc succès également.



## Vœux du MAIRE

C'est toujours avec grand plaisir que nous organisons cette soirée. Vous êtes de plus en plus nombreux chaque année, ce qui nous conforte dans les réalisations effectuées et nous encourage à continuer pour vous apporter encore plus de services, de commodités et de lien social.

2020 : année d'élections ne nous permettait pas de vous parler des projets 2020, mais un peu de patience, vous les découvrirez un peu plus loin.



## Mouvement de personnel



Le contrat de M. Yohann BREDON a été renouvelé pour 1 an à compter du 20 Avril 2020. Il occupe un poste d'agent technique territorial 35 h.

Le second poste d'agent technique dans le cadre du Parcours Emploi Compétences a également été renouvelé. Ce poste occupé par M. Bruno PASQUIER bénéficie d'une aide de 40 % sur les 20 premières heures. Son contrat est donc reconduit pour un an à 35 h à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

## Gestion de la crise sanitaire

Nos employés communaux ont œuvré pendant toute la période de confinement. Il a fallu continuer à entretenir notre territoire, à assurer nos services administratifs et surtout mettre en application les mesures sanitaires, notamment dans nos deux écoles et au restaurant scolaire.

Un grand merci au personnel pour leur investissement.

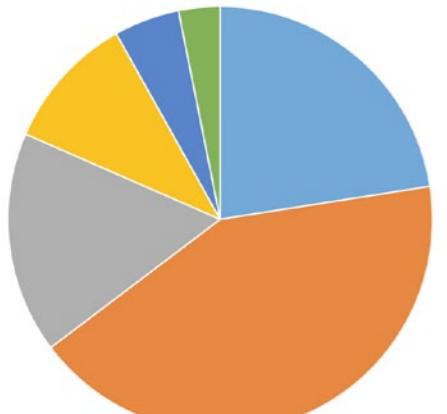


## Finances

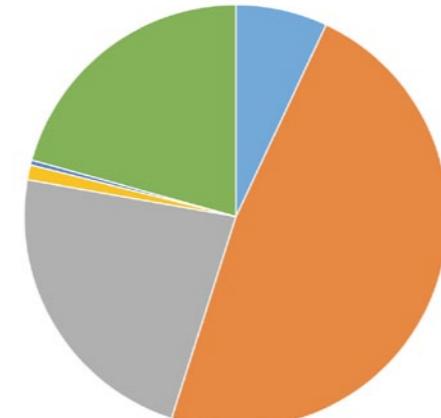
Le conseil municipal précédent a voté les comptes administratifs 2019 lors de son dernier Conseil du 5 Mars 2020.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT BUDGET PRINCIPAL

**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**  
637 722,19 €

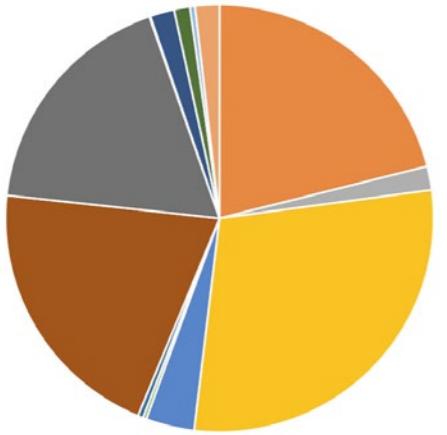


**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**  
1 019 134,02 €

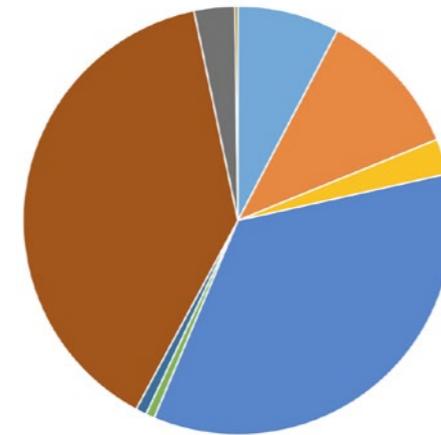


### SECTION D'INVESTISSEMENT

**DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**  
540 288,70 €



**RECETTES D'INVESTISSEMENT**  
609 342,66 €



Ces dernières années ont été riches en investissement, mais soyez rassurés notre santé financière est excellente selon le comptable du Trésor.

### Tableau fiscalité

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
RÉSULTATS REPORTÉS		211 000 €			68 050,49 €	
OPÉRATIONS DE L'EXERCICE	637 722,19 €	808 134,02 €	540 288,70 €	541 292,17 €	1 178 010,89 €	1 349 426,19 €
TOTAUX	637 722,19 €	1 019 134,02 €	540 288,70 €	609 342,66 €	1 178 010,89 €	2 628 476,68 €
RÉSULTAT DE CLOTURE		381 411,83 €			69 053,96 €	
						450 465,30 €

Le conseil municipal a également voté le budget primitif 2020.

BUDGET PRINCIPAL	
SECTIONS	
FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
1 109 854,07 €	1 009 340,15 €

Le conseil municipal a délibéré le maintien des taux sur les différentes taxes.

TAXES	TAUX
TAXE D'HABITATION	21,34 %
TAXE FONCIÈRE SUR PROPRIÉTÉS BATIES	15,95 %
TAXE FONCIÈRE SUR PROPRIÉTÉS NON BATIES	30,32 %



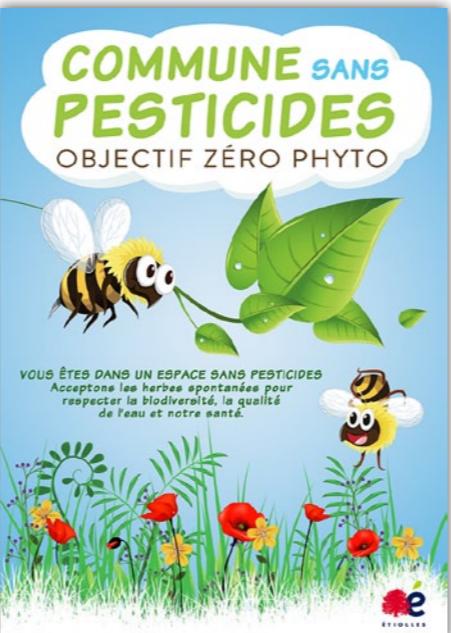
## Zéro Phyto

### Projet d'aménagement Rue Léone Magaud

L'aménagement de la route de Grosbreuil est à l'étude en raison d'une vitesse toujours excessive.

Elargissement de la route, plateau, chicane signalisation renforcée, trottoirs et aménagements paysagers feront l'objet de discussion des prochains conseils.

Le projet qui sera l'investissement de voirie le plus important de l'année a pris du retard dans le chiffrage en raison du coronavirus. Ce travail a été confié à la SAPL VENDEE EXPANSION.



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la loi LABBE interdit l'utilisation des produits phytosanitaires sur les espaces publics de toutes les collectivités locales. Concernée par cette réglementation, votre commune n'utilise plus ces produits désherbants.

Nos agents ne peuvent donc plus agir aussi radicalement sur les herbes indésirables qui poussent sur l'espace public. Il est fait appel au devoir civique de chacun, si la vue de mauvaises herbes dérange, vous pouvez prendre votre bêche et désherber autour de votre maison, mais bien sûr de façon naturelle et donc sans produits chimiques.

## Le frelon asiatique



Afin de lutter contre l'invasion constante et croissante du frelon asiatique sur le territoire, la Communauté de Communes prend en charge financièrement la destruction des nids. C'est l'entreprise BIONEO qui effectue cette mission pour notre collectivité.

Si vous trouvez un nid de frelons asiatiques, ne prenez aucun risque, allez sur le site de Vendée Grand Littoral, un formulaire de contact est à votre disposition.

Il sera transmis directement au prestataire qui prendra contact avec vous pour programmer l'intervention.

## Rappel Tri sélectif

Depuis deux ans, tous les emballages se trient en Vendée. Une bonne nouvelle pour faciliter le geste de tri et valoriser nos déchets.

Malheureusement, certains usagers ont pris l'habitude d'emboîter leurs emballages les uns dans les autres, pour gagner de la place dans leur bac, colonne ou sac jaune.

Cela empêche malheureusement le recyclage. Un petit rappel s'impose.

Pour que le tri soit une réussite, il est important de rappeler qu'une

fois vidés, les emballages sont à déposer en vrac séparés les uns des autres, dans les bacs jaunes.



Par exemple, pour un paquet de jambon blanc, je sépare les deux parties qui sont de matière

différente, je ne mets pas mon opercule de yaourt dans le pot, ni le couvercle d'une boîte de conserve dans sa base.

Autre exemple, le rayon infrarouge des trieurs optiques ne voit pas des capsules alu glissées dans un emballage en carton.

Ces erreurs représentent un coût pour la collectivité et donc pour vous les usagers. De plus, elles mettent à mal le bon fonctionnement du centre de tri et celui des filières de recyclage.

**«N'emboitez pas vos emballages»**

## Collecte des déchets

A partir du 15 Juin 2020 et jusqu'à la fin de l'année, la Communauté de Communes procède à la vérification des numéros d'identification des bacs de collecte pour les ordures ménagères. Les foyers concernés recevront un courrier les prévenant du jour de passage et

leur demandant de sortir le bac sur le domaine public entre 8h et 19h.

**Pour rappel, ci-joint le calendrier de collecte et de permanence accueil déchèterie.**

Pour toute question concernant les déchets ménagers, merci

de contacter directement la Communauté de Communes.

### Contact service déchets :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30  
Tél. : 02 51 207 207  
dechets@vendeegrandlittoral.fr



## Fin de chantier pour le cimetière

L'aménagement paysager finalise les travaux du cimetière. Le souhait de la municipalité était de créer un espace harmonieux pour que les familles des défunt puissent se recueillir.

C'est chose faite avec la pose de graviers et de bordures à proximité des cavurnes et du jardin du souvenir.



## Projet de réaménagement du centre-bourg

Le projet a démarré avec l'envoi d'un questionnaire dans vos boîtes aux lettres pour recueillir vos avis sur l'avenir de notre centre-bourg et plus particulièrement sur la place François FAVREAU.



exemple de projet de restructuration du Bourg

Nous avons sollicité le cabinet CERUR qui va restituer son étude dans le courant du mois de juillet 2020. Il était question d'organiser une réunion publique d'informations pour vous exposer les possibilités qui s'offrent à nous.

Cependant, le contexte sanitaire s'est imposé à nous et le cabinet CERUR ne sera pas en mesure de le faire. Nous réfléchirons à une présentation.



## Projet de création d'un « écoquartier »

Les projets d'aménagement du territoire nous amènent de plus en plus à proposer des parcelles plus petites pour mieux optimiser les espaces.



Une idée a germé, celle de proposer des petites parcelles pour les séniors pour éviter un départ en maison de retraite, mais aussi pour de jeunes ménages et des familles monoparentales. Créer un quartier convivial écologique avec des habitations à haute performance énergétique, un quartier où il fait bon vivre avec par exemple un jardin

partagé. Le Conseil Municipal travaille sur ce projet en centre-bourg en partenariat avec l'EPF (établissements publics fonciers) qui se chargent des acquisitions foncières et nous permettent de ne pas avancer de trésorerie avant le démarrage du projet).

## Ouverture de classe à l'école Françoise Pournin

En septembre, une quatrième classe va pouvoir ouvrir à l'école publique. La salle de motricité va donc devenir une salle de classe et l'ancienne cantine au niveau

inférieur va, quant à elle, être transformée en salle de motricité.

Le Conseil Municipal va devoir envisager des travaux à plus long

terme pour le modulaire, si cette quatrième classe perdure dans le temps.

## Le RAM Relais Assistantes Maternelles



## Notre bibliothèque

Notre bibliothèque sera ouverte les mardis matin de 10h30 à 12h30.

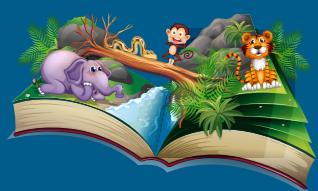
Nous vous remercions de respecter les gestes barrières et les consignes.

Afin de tous nous protéger, bénévoles et lecteurs, la Communauté de Communes a mis en place les règles et consignes suivantes.

Les bénévoles vous remercient pour votre compréhension et vous souhaitent de passer un bon été.

## Projet de Médiathèque

En raison du contexte sanitaire, ce projet comme tous les autres est en suspens. Nous vous ferons part dans les prochains mois de l'avancée du projet et des délais qui pourront être envisagés.



## Les bruits de voisinage

### BRUITS de voisinage



Respect et tolérance, apprenons à bien vivre ensemble.

**COVID-19**

**REOUVERTURE DES MEDIATHEQUES EN VENDEE GRAND LITTORAL**

Comment emprunter des ouvrages à compter de juillet 2020 ?

**CHOIX sur place** ou **BIBLIO drive**

**Que puis-je emprunter ou réserver ?**

- ★ Livres, CD, DVD
- ★ 10 documents (par carte)
- ★ Pour 4 semaines (possibilité de prolonger)

**Quelles médiathèques ?**

- choix sur place uniquement
 **LONGEVILLE-SUR-MER**  
**JARD-SUR-MER**  
**SAINTE-BENOIST-SUR-MER**  
**CHAMP-SAINT-PÈRE**  
**GROSBOEUIL, ANGLES**  
**ST VINCENT-SUR-GRAON**  
**ST-VINCENT-SUR-JARD**
- choix sur place + drive
 **TALMONT-SAINTE-HILAIRE**

02 51 90 18 07  
Les mardis et vendredis de 9h à 12h30 et de 16h à 18h30

mediathequesvgl@vendeegrandlittoral.fr  
www.mediatheques.vendeegrandlittoral.fr

**Vendée Grand Littoral**

Les bruits de voisinage sont des bruits générés par des comportements anormaux causant des nuisances sonores. Ils peuvent être sanctionnés s'ils se manifestent de jour comme de nuit.

Ces nuisances résultent des bruits provoqués par un individu (cri, chant), par un objet (musique, outil de bricolage, téléviseur, pompe à chaleur) ou par un animal (abolements). Ces nuisances sont répréhensibles.

	du LUNDI au VENDREDI	le SAMEDI	le DIMANCHE
<b>APPAREILS DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE</b>	<b>8h30 - 12h</b> <b>14h - 19h30</b>	<b>9h - 12h</b> <b>15h - 19h</b>	<b>10h - 12h</b>
<b>APPAREILS SONORES DE PROTECTION DES CULTURES</b>	<b>7h - 21h</b>	<b>8h - 21h</b>	<b>8h - 10h</b> <b>18h - 20h</b>

Arrêté préfectoral n°2013/mcp/06

## Notre commune continue de se développer

En 2019,

- ✓ **17** permis, 24 en 2018
- ✓ **30** déclarations préalables
- ✓ **5** certificats d'urbanisme opérationnels

✓ **56** certificats d'urbanisme d'information

✓ **35** déclarations d'aliéner



## Etat civil

En 2019,

- ✓ **1** naissance
- ✓ **4** mariages
- ✓ **6** décès
- ✓ **7** pacs

Le détail de l'état civil est manquant en raison de RGPD.



Pour rappel, **le masque est obligatoire à compter du 20 Juillet** pour toute personne de plus de 11 ans dans les lieux publics clos en complément des gestes barrières.

## Les gestes barrières

Face à l'infection, il existe des gestes simples pour se protéger, ce sont les gestes barrières.

Le virus ne circule pas tout seul, c'est l'homme porteur du virus qui le fait circuler.

Face aux infections respiratoires, des gestes simples permettent de préserver votre santé et celle de votre entourage en limitant la transmission du virus :

## BIEN SE LAVER LES MAINS ET COMMENT PORTER LE MASQUE

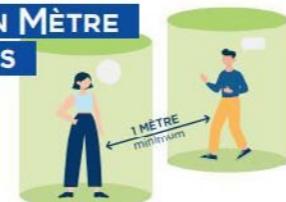
### 1 SE LAVER LES MAINS

- Frottez-vous les mains, paume contre paume.
- Lavez le dos des mains.
- Lavez entre les doigts.
- Frottez le dessus des doigts.
- Lavez les pouces.
- Lavez aussi le bout des doigts et les ongles.
- Séchez-vous les mains avec une serviette propre ou à l'air libre.

30 SECONDES MINIMUM  
Se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes est la mesure d'hygiène la plus efficace pour prévenir la transmission de tous les virus.

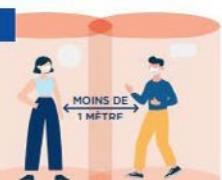
### 2 RESTER À PLUS D'UN MÈTRE LES UNS DES AUTRES

Pour tenir la maladie à distance, **reste**z toujours à plus d'un mètre les uns des autres.



### 3 PORTER UN MASQUE

Portez un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.



#### COMMENT BIEN PORTER SON MASQUE ?

- Avant de mettre ou enlever le masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro-alcoolique.
- Pour le mettre :
  - Tenez le masque par les lanières élastiques.
  - Ajustez le masque de façon à recouvrir le nez, la bouche et le menton.
- Pour l'enlever :
  - Dérouchez les lanières élastiques pour décoller le masque de votre visage.
- Il faut changer le masque :
  - Quand vous avez porté le masque 4h.
  - Quand vous soudez boire ou manger.
  - Si le masque s'humidifie.
  - Si le masque est endommagé.

#### COMMENT ENTREtenir SON MASQUE\* ?

Lavez le masque\* à la machine avec de la lessive. Au moins 30 minutes à 60°C minimum.



#### COMMENT JETER SON MASQUE, SON MOUCHOIR, SA LINIGET OU SES GANTS\*\* ?

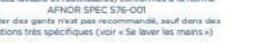
Ces déchets doivent être jetés dans un sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel.



Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être soigneusement refermé, puis conservé 24 heures.



Après 24 heures, ce sac doit être jeté dans la sac poubelle pour ordures ménagères.



\* Informations spécifiques aux masques grand public (en tissu lavable et réutilisable) conformes à la norme AFNOR SPEC S76-001  
\*\* Porter des gants n'est pas recommandé, sauf dans des situations très spécifiques (voir « Se laver les mains »)

# BESOIN D'UN MÉDECIN CET ÉTÉ ?

**MALADE**

**7j/7 - 24h/24**

## APPELEZ LE

# 116117

NUMÉRO GRATUIT JOIGNABLE

**EN VENDÉE**

**IL Y A TOUJOURS UN MÉDECIN À VOTRE ÉCOUTE  
POUR VOUS CONSEILLER ET VOUS ORIENTER  
vers un médecin généraliste de proximité.**

**EN CAS D'URGENCE VITALE, APPELEZ LE 15**

## *Le garage auto*

AUTOS 2R a repris le Garage CHARNEAU depuis le 1<sup>er</sup> février 2020.

AUTOS 2R a été créé en 2014 par M. REMAUD Guillaume. Basé à la Roche-sur-Yon durant 6 ans, l'activité était essentiellement de la vente de véhicules d'occasions.



Début 2020, M. REMAUD  
Guillaume et M. RELET Alban

## *L'outil en main*

L'initiation aux métiers manuels.

L'Outil en Main a pour but l'initiation des jeunes dès l'âge de 9 ans, aux métiers manuels, par des gens de métier, artisans ou ouvriers qualifiés, bénévoles à la retraite, avec de vrais outils au sein de vrais ateliers. Il permet aux Hommes et Femmes de métier, riches d'expérience, de rester dans "la vie active" en transmettant aux jeunes générations les gestes de leur métier avec un savoir-faire qui ne s'apprend pas dans les livres et l'amour du travail bien fait.

Ces ateliers sont un lieu de rassemblement et d'échange entre jeunes et anciens, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Il a pour but la revalorisation de tous les métiers manuels artisanaux, métiers du bâtiment, métiers du patrimoine tels que : carreleur, charpentier, couvreur, maçon, métallier, mosaïste, plombier, tailleur de pierre, métiers d'art, de bouche, industriels, etc.

s'associent pour reprendre le Garage CHARNEAU.

Guillaume, originaire du Poiré-sur-Vie, fils de garagiste, a travaillé dans l'automobile depuis la fin de ses études d'expert-comptable en 2010. Il a travaillé pendant 4 ans dans une concession automobile sur Nantes et revient en Vendée pour créer sa société AUTOS 2R.

Alban, également originaire du Poiré-sur-Vie, a fait sa formation et travaillé pendant 16 ans dans un garage à Belleville-sur-Vie.

Avec eux, Alain, l'expérimenté carrossier, travaille aux côtés de Guillaume depuis 2014.

Ils vous feront bénéficier de leur savoir-faire pour la totalité des services liés à vos véhicules, que

ce soit la réparation mécanique, la carrosserie ou le dépannage, quelle que soit la marque de votre véhicule. Leur but sera de vous satisfaire, d'être à votre écoute et de vous rendre service le plus rapidement possible.

Ils vous aideront et vous conseilleront dans votre projet d'acquisition automobile. Ils effectuent toutes les démarches nécessaires à l'achat d'un véhicule (recherche, présentation, préparation, administratif, garantie suivie...).

N'hésitez pas à prendre contact avec eux.

GARAGE AUTOS 2B

Tél : 02 51 98 94 78

30 séances à partir du 16 septembre sur l'année scolaire le mercredi de 14 h à 17 h.

## L'Outil en Main Moutiers et sa région

67 bis, av. Georges Clemenceau  
85540 MOUTIERS LES MAUXFAITS  
Port. : 06 16 29 55 39  
Oem.moutiers85@orange.fr





## MAIRIE

16, rue Evariste Febvre - Tél. : 02 51 98 94 11 - Fax : 02 51 98 99 92  
Email : [saint.avaugourd.des.landes@wanadoo.fr](mailto:saint.avaugourd.des.landes@wanadoo.fr)

Bureau ouvert :  
Lundi et Jeudi 9h-12h / 14h-18h  
Mardi et Mercredi 9h-12h - Fermé les après-midis  
Vendredi 9h-12h / 14h-17h30